Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BREST

5, RUE COLBERT
29200 BREST
TEL 02 98 43 31 31

RECEPISSE DE DEPOT

MR TANGUY ANDRE

BOULEVARD SAINT MARTIN
BP 17 336
29600 ST MARTIN DES CHAMPS

V/REF :
N/REF : 97 B 292 / 2006-A-1905

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BREST certifie qu'il a reçu le 26/07/2006,

Rapport du commissaire à la transformation
- Transformation en SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
- RAPPORT SUR LA SITUTION DE LA SOCIETE

Concernant la société

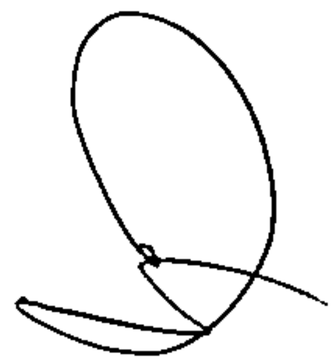
RIVA.COM
Société à responsabilité limitée
20 QUAI DU COMMANDANT MALBERT
BATIMENT LA VIGIE
29200 BREST

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2006-A-1905 le 26/07/2006

R.C.S. BREST 413 425 281 (97 B 292)

Fait à BREST le 26/07/2006,

Le Greffier



LE SCEAU CI-DESSUS DE COULEUR BISTRE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

SARL RIVACOM
20 Quai Commandant Malbert

29200 BREST

RCS BREST B 413 425 281 - (97 B 92)

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SARL RIVACOM EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

(Article L 223-43 du Code de Commerce)

André TANGUY
Commissaire aux Comptes
B.P. 17336
29673 MORLAIX CEDEX

ANDRE TANGUY
H.E.C.
EXPERT - COMPTABLE
Diplômé de l'Etat

COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale
de Rennes

Tél. : 02 98 88 17 27
Fax : 02 98 88 17 26
B.P. 17336
29673 MORLAIX CEDEX

Messieurs les associés,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par décision unanime des associé, et en application de l'article L 223-43 du Code de Commerce, j'ai établi le présent rapport sur la situation de votre Société.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à analyser la situation de la Société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

La synthèse de mon analyse sur la situation de la Société est la suivante :

➢ La situation financière est saine et équilibrée,

➢ L'exploitation dégage des résultats régulièrement positifs et n'appelle pas d'observations particulières.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre Société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de ma part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.

Fait à SAINT MARTIN DES CHAMPS,
Le 25 juillet 2006.

André TANGUY.
Commissaire aux Comptes.